Rapport annuel
2024

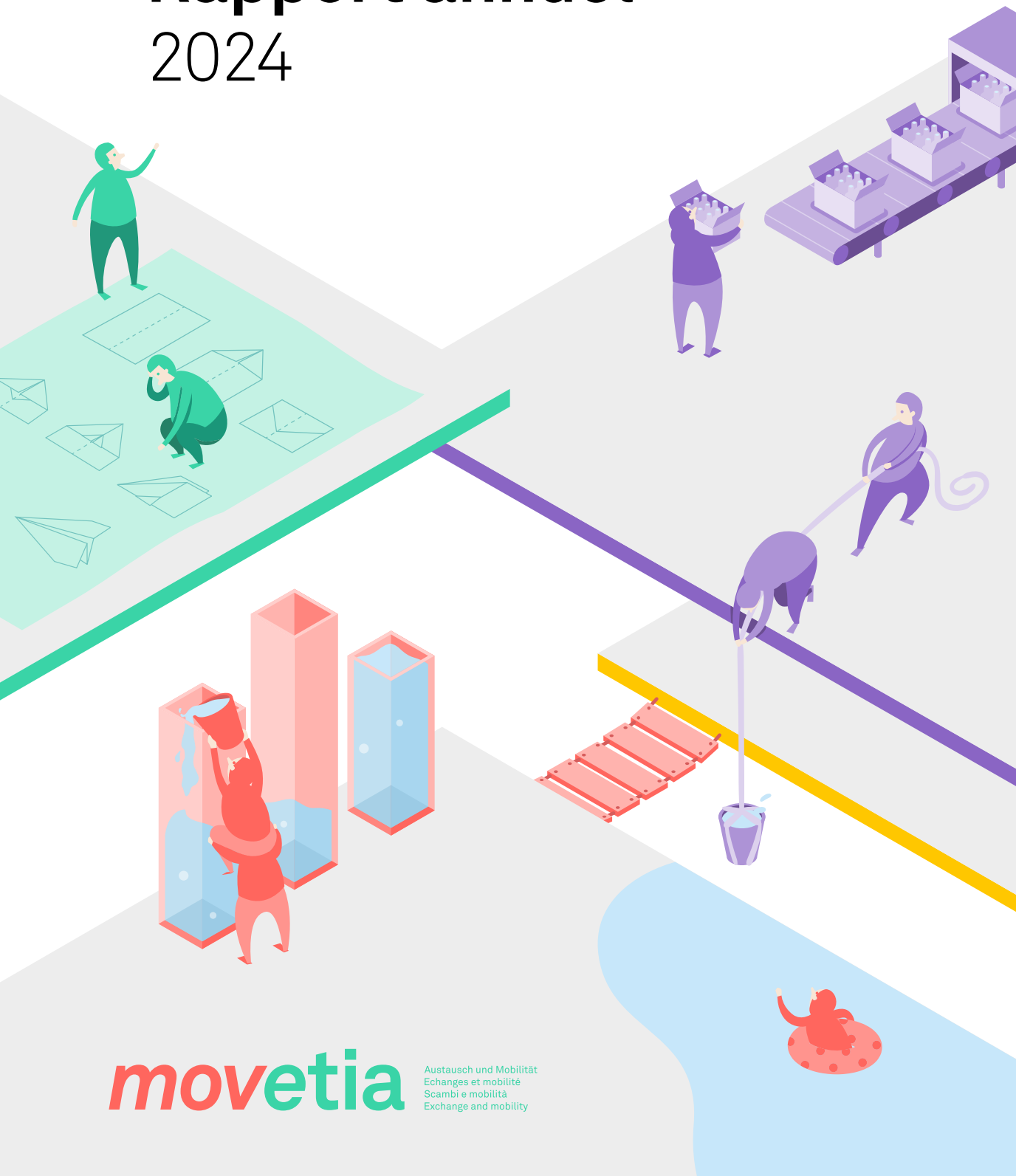

movetia

Austausch und Mobilität
Echanges et mobilité
Scambi e mobilità
Exchange and mobility

Contenu

Le mot du président du Conseil de fondation	2
Le mot du directeur	3
Les 5 champs d'action de Movetia	**4**
Vision, mission et gouvernance	5
Répartition des ressources	7
Statistiques par degré de formation	10
Stratégies de promotion et communication	13
Réseaux et partenariats	16
Finances	**18**
Comptes annuels	18
Annexe aux comptes annuels 2024	23
Rapport de révision	30

Impressum
Edition : Movetia – Echanges et mobilité, Berne
Graphisme : Hahn + Zimmermann, Berne
Publication : novembre 2025
www.movetia.ch

Le mot du président du Conseil de fondation

Début 2024, j'ai eu l'honneur de succéder à mon prédécesseur à la présidence du Conseil de fondation. Movetia est une agence nationale qui, depuis sa création, a connu un développement positif : Elle apporte une contribution précieuse à la promotion des échanges et de la mobilité. Elle est aussi bien ancrée dans le paysage des acteurs du système éducatif. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette phase de développement réussie au cours des dernières années ! Je me réjouis particulièrement du fait qu'en 2024, le nombre de mobilités soutenues ait pu être encore augmenté.

Mais le chemin est encore long et l'avenir réserve de grands défis à Movetia : l'importance des compétences linguistiques et interculturelles ainsi que des coopérations institutionnelles continue de croître dans des espaces éducatifs et économiques de plus en plus interconnectés au-delà des frontières. La mobilité et les échanges à tous les niveaux doivent donc être soutenus et développés davantage.

Cela implique de professionnaliser encore les structures et les processus déjà bien établis et de renforcer les capacités dans certains domaines spécifiques. Dans le même temps, Movetia doit rester agile et proche des besoins des groupes cibles et utiliser les ressources disponibles de manière aussi efficace et efficiente que possible. Je suis convaincu que nous y parviendrons grâce à l'engagement des collaboratrices et collaborateurs et grâce au soutien des partenaires de Movetia.

Rémy Hübschi
Président du Conseil de fondation de Movetia

Le mot du directeur

2024 a été une année marquée par de beaux succès dans les échanges et coopérations, mais aussi par des défis internes importants pour l'agence.

Au niveau national, le bilan est très positif avec plus de 22'000 mobilités soutenues – soit une hausse de 31 % par rapport à 2023. A elle seule, la deuxième Semaine nationale de l'échange a mobilisé en novembre plus de 3'500 élèves à travers la Suisse. Pour l'international, les mobilités dans l'enseignement scolaire et la formation professionnelle ont continué de croître, malgré le plafond budgétaire. Cette hausse réjouissante atteste du succès de la Stratégie de la Confédération et des cantons d'intégrer les échanges et mobilités dans les cursus de formation. La participation de 12 hautes écoles suisses dans les alliances d'« universités européennes » reflète aussi l'intégration croissante de la Suisse dans les réseaux internationaux.

Mais cette dynamique confronte aussi l'agence à des défis internes. La croissance rapide des activités a rendu nécessaire une adaptation de nos structures internes. Après huit ans d'activité soutenue, le passage d'une logique de start-up à celle d'une institution davantage structurée s'impose inéluctablement. Une optimisation de nos services d'encadrement est en cours et de nouveaux profils viendront renforcer les processus administratifs et financiers.

Cette période de transition est aussi une opportunité. Elle permet de se préparer aux enjeux à venir, comme une possible participation au programme européen Erasmus+ ou le renforcement des échanges nationaux. Learning by going, à tous les niveaux.

Olivier Tschopp
Directeur de Movetia

Les 5 champs d'action de Movetia

Movetia est l'agence nationale pour la promotion des échanges, de la mobilité et de la coopération dans tous les domaines de la formation – en Suisse, en Europe et dans le reste du monde. Mandatée par la Confédération et les cantons, Movetia encourage et soutient des projets dans l'enseignement scolaire, la formation professionnelle, l'enseignement tertiaire, la formation des adultes et les activités extrascolaires de jeunesse.

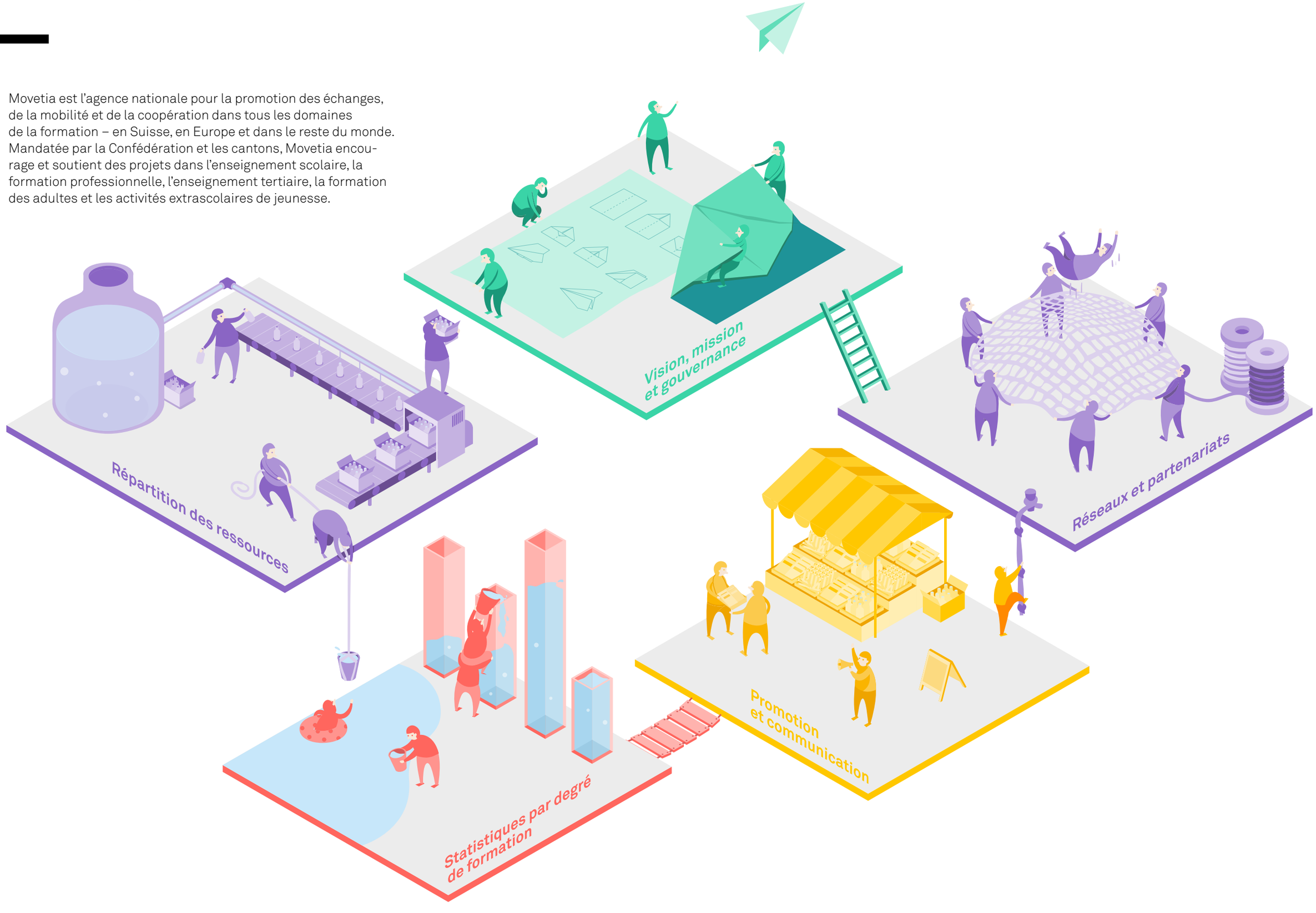

Vision, mission et gouvernance

Movetia est l'agence nationale pour la promotion des échanges et de la mobilité dans le système éducatif. Sur mandat de la Confédération et des cantons, nous soutenons financièrement des projets d'échange, de mobilité et de coopérations en Suisse et à l'international.

Vision

Notre but est que chaque jeune puisse avoir pris part au moins une fois à une activité d'échange au cours de sa formation. Cet objectif est porté par la stratégie nationale, définie par la confédération et les cantons.

Nous œuvrons pour un paysage de la formation fort, avec une pratique des échanges solidement ancrée. Via nos offres de soutien, nous voulons :

- l'exploration de la diversité culturelle de la Suisse et celle d'autres pays
- la compréhension entre les communautés
- la compétitivité de la Suisse et son intégration dans un contexte international

Nous soutenons activement les expériences hors de sa zone de confort, qui vont renforcer les compétences professionnelles, linguistiques, mais aussi individuelles des participant-e-s, comme l'autonomie, l'agilité et la résilience. Ces compétences, qu'on appelle également soft skills, seront de plus en plus recherchées dans le monde du travail pour relever les défis du 21e siècle, selon plusieurs études.

Mission

Pour atteindre sa vision, Movetia soutient financièrement des projets qui vont de l'échange individuel à la rencontre de groupe, en passant par la coopération entre institutions, en Suisse et au niveau international. Avec une équipe d'une cinquantaine de collaborateur-rice-s qui travaillent dans nos bureaux à Berne, nous proposons un suivi personnalisé aux institutions pour mener à bien leurs projets d'échange ou de coopération, en faciliter l'organisation et la mise en œuvre. Nos offres de soutien s'adressent à tous les degrés de formation, de l'enseignement scolaire à la formation professionnelle et des adultes, du tertiaire aux activités de jeunesse extrascolaires.

En tant que centre national de compétences en matière d'échanges et de mobilité, Movetia apporte également son expertise auprès d'acteur-rice-s clé du domaine de l'éducation et de la formation. L'agence met à disposition son réseau pour trouver des partenaires ou son expérience pour travailler à l'amélioration des projets et à la recherche d'innovation.

Gouvernance

Le parcours de la Loi Movetia, qui devait transformer l'agence sous statut de droit privé en un établissement autonome de droit public, s'est poursuivi sous la Coupole en 2024. Ce texte avait été élaboré par le Conseil fédéral sur demande suite à un examen de la gouvernance demandé par le Contrôle fédéral des finances.

Après un premier refus au Conseil des Etats, le National s'était prononcé en faveur du texte en automne. A l'heure d'écrire ces lignes, le Conseil des Etats a finalement tranché en maintenant sa non-entrée en matière au printemps 2025. Les défauts actuels de gouvernance devront être corrigés dans le cadre du statut juridique actuel.

Répartition des ressources

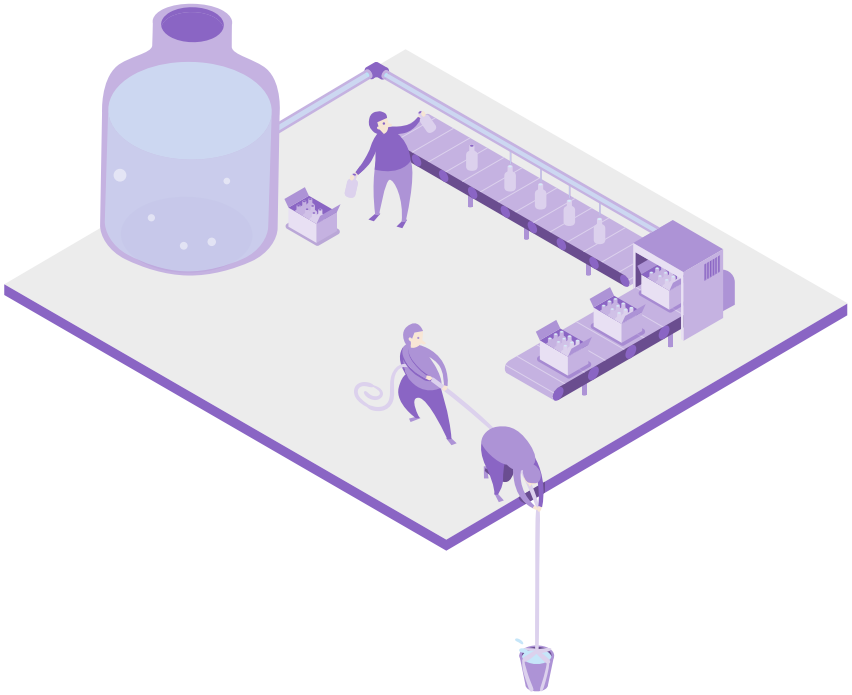

Movetia est financée par des budgets alloués tous les quatre ans par la Confédération dans le cadre du message d'encouragement à la formation, la recherche et l'innovation (FRI), ainsi que du message d'encouragement à la culture. Le graphique ci-dessous présente l'origine des fonds.

Aperçu du financement (en mio de CHF)

	2024	2023
Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)	53.02	60.5
Office fédéral de la culture (OFC)	6.84	5.27
Office fédéral des assurances sociales (OFAS)	0.10	0.10
Fondations	0.04	0.18

Les moyens financiers au service des mobilités et coopérations internationales ont connu en 2024 un coup de frein. 2023 avait en revanche pu bénéficier de reports de moyens de la pandémie Covid-19 et d'un crédit complémentaire du Parlement pour soutenir la participation de hautes écoles suisses à l'initiative des universités européennes.

Au niveau national, la situation a été inverse. Les moyens financiers à disposition pour soutenir les programmes d'échanges ont été supérieurs de près de CHF 1.8 millions par rapport à 2023. Un défi, avec à la clé un résultat positif, tous les programmes affichent des mobilités à la hausse avec plus de 3'000 unités au total. Seule ombre au tableau, pour la première fois dans l'activité de Movetia le taux d'épuisement des moyens n'atteint pas 100%, mais 90%, sachant toutefois que le saut budgétaire entre 2023 et 2024 était le plus élevé depuis 2017.

Utilisation des budgets

Les budgets attribués sont répartis en trois catégories. La majeure partie des fonds est allouée aux offres de mobilités et de coopération, comme en atteste le graphique ci-dessous.

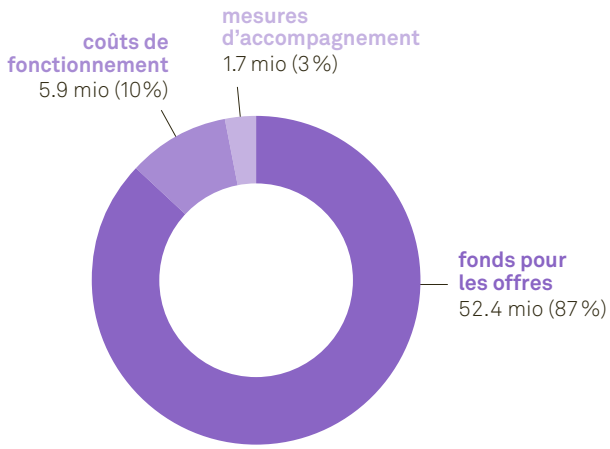

Répartition de l'argent par domaine

Les fonds des programmes sont utilisés pour les différentes offres de soutien. Ils couvrent tous les niveaux d'éducation, avec des programmes tant nationaux qu'internationaux.

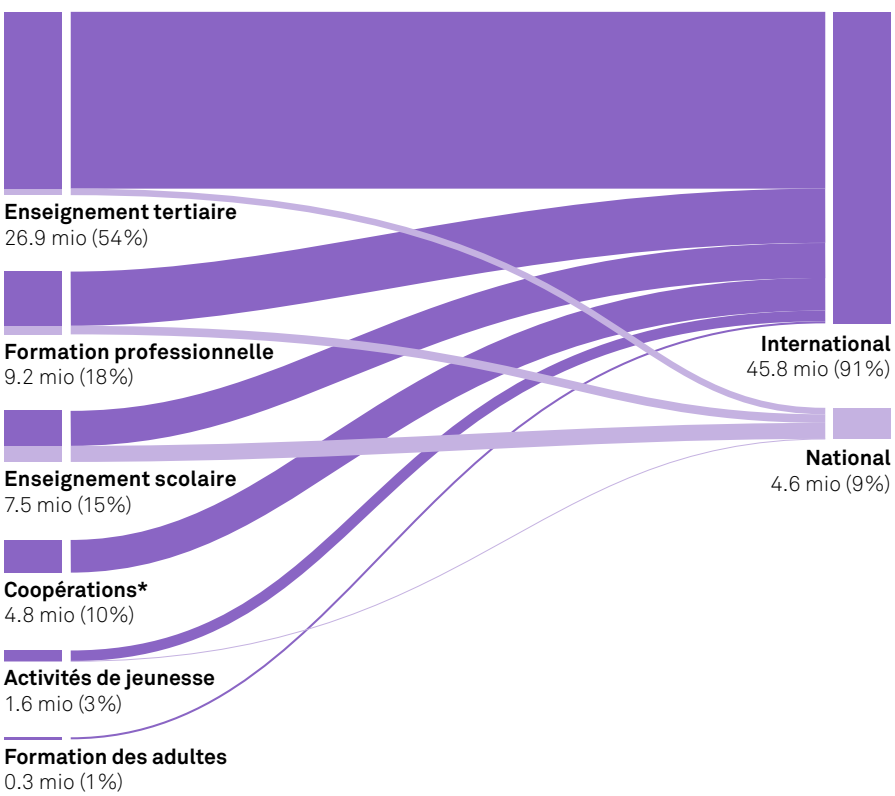

* Universités européennes incluses

Optimisation et ajustements financiers

Afin de mieux répondre aux exigences du cadre financier de la Confédération, un assainissement et une mise à niveau des comptes de Movetia ont été menés en 2024. Cette opération a eu des répercussions sur le dernier appel à projets 2024 et a aussi conduit l'agence à poursuivre le développement de ses processus financiers.

L'exercice 2024 s'est soldé par un résultat déficitaire dans les comptes d'exploitation qui a mis encore plus en évidence la nécessité d'optimiser les processus de suivi financier et de clarifier la gestion des coûts opérationnels de Movetia. Les mesures prises pour résorber le déficit de 2024 auront également des répercussions sur le fonctionnement de l'agence en 2025. L'objectif est de retrouver d'ici la fin de l'année une situation financière solide.

Statistiques par degré de formation

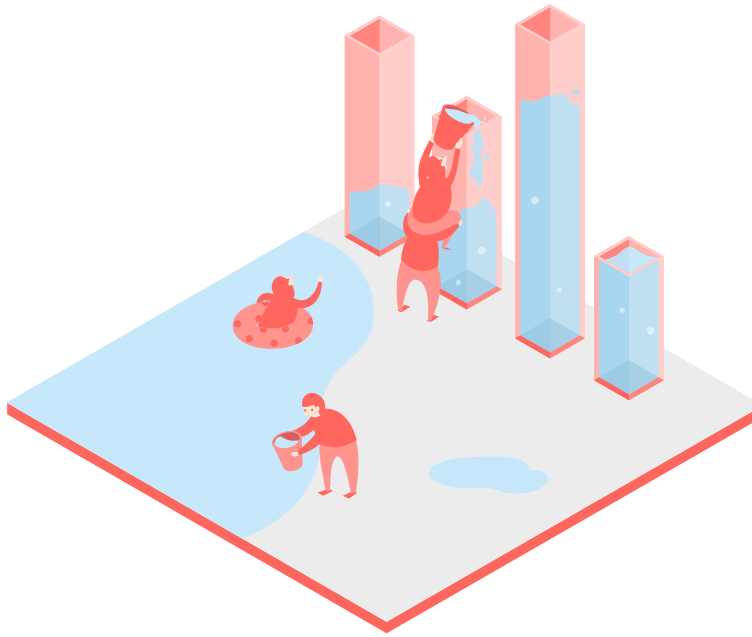

L'intérêt pour les échanges, la mobilité et les coopérations continue sa progression. En 2024, le total des mobilités approuvées, tout degré de formation confondu, a dépassé les 38'900, soit une augmentation de 15% sur un an. Dans ce chapitre, nous présentons un extrait de nos **statistiques en ligne** sur les échanges, la mobilité et les coopérations, offrant un aperçu des activités de Movetia en 2024, classées par niveau d'éducation.

Enseignement scolaire

Le domaine de l'enseignement scolaire se porte bien. D'une part les échanges de classes n'ont jamais été aussi nombreux en 2024, mais le nombre d'enseignant-e-s qui réalise un stage d'observation a également pris l'ascenseur. Une donnée particulièrement réjouissante pour Movetia, qui estime qu'en expérimentant personnellement l'échange, les enseignant-e-s vont mieux transmettre cette culture à leurs élèves.

Echanges de classe en Suisse
C'est une année record pour les échanges de classe, avec près de 19'500 mobilités approuvées, soit une augmentation de 28% par rapport à 2023. Ce résultat s'explique par le succès de la 2e Semaine nationale de l'échange, décrite à la page 13 de ce rapport. La mise en place de mesures mieux adaptées aux besoins du terrain, comme les échanges d'un jour, joue également un rôle.

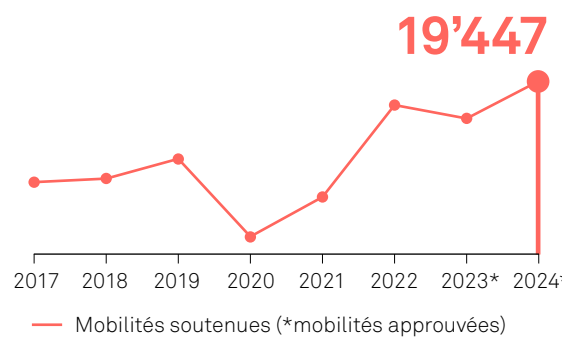

Stages d'observation et enseignement en Suisse
Cette offre qui cible le personnel enseignant et scolaire prend littéralement l'ascenseur en 2024. Cette explosion des mobilités est due au dépôt de grands projets coordonnées par les HEP et les cantons. A titre d'exemple, le projet « Immersion autrement », mené par les HEP Berne, Bejune et FHNW, propose à des duos d'enseignant-e-s d'échanger leur lieu de travail un jour par semaine durant un an, ce qui augmente fortement le chiffre global.

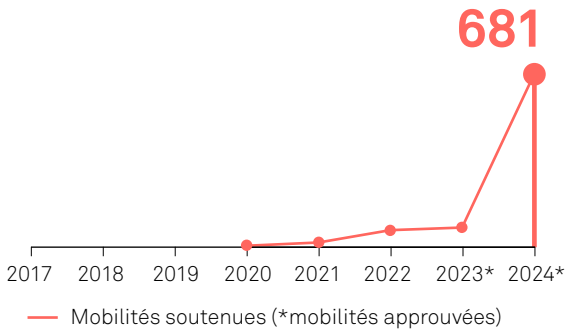

Formation professionnelle

Les mobilités dans le cadre de la formation professionnelle sont en pleine expansion en 2024, avec une année record sur le plan international comme national. Ce succès s'explique par l'arrivée de nouveaux projets, mais également par le développement de ceux déjà existants. La majorité de ces projets concerne les apprenti-e-s, les jeunes diplômé-e-s et les élèves des écoles de culture générale.

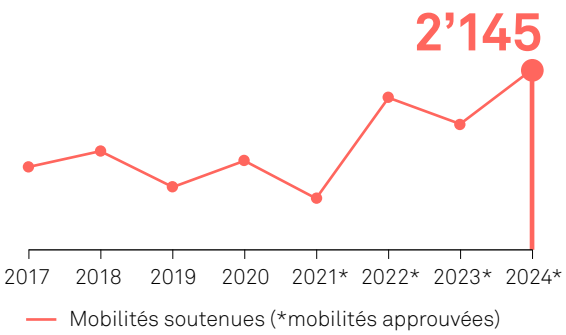

Mobilités réalisées à l'international
Cette augmentation de 44% s'explique par un accompagnement intensif des porteur-euse-s de projets de la part de l'équipe du domaine de la formation professionnelle, afin de mettre en place une culture de la mobilité dans les écoles. C'est le fruit d'un travail sur le long terme. En 2024, la demande a d'ailleurs été si importante que plus d'un quart des mobilités n'ont pas pu être financées.

Mobilités au niveau national
L'intérêt pour des mobilités dans une autre région linguistique de Suisse augmente également de près de 45%. Ce résultat s'explique par la phase de croissance de cette offre lancée en 2022 et aux diverses actions de communication auprès des publics cible. Cette tendance devrait se poursuivre en 2025, avec la 3e édition de la Semaine nationale de l'échange, qui s'étend à la formation professionnelle.

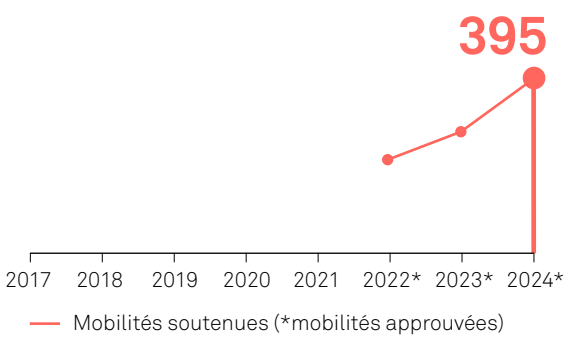

Activités de jeunesse extrascolaire

La demande pour les activités de jeunesse extrascolaires est toujours plus importante que le budget à disposition. Les mobilités soutenues sont en léger recul mais restent à un niveau élevé.

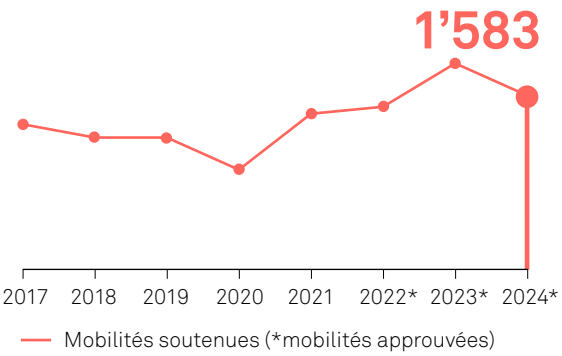

Enseignement tertiaire

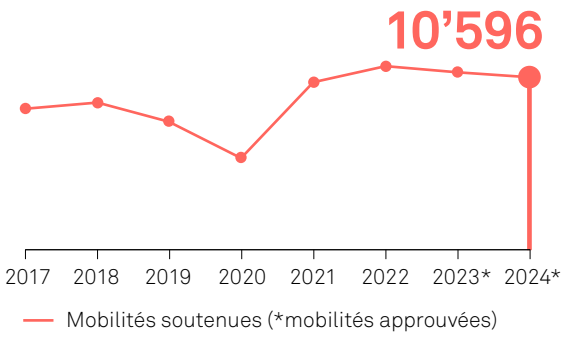

Mobilités internationales
En 2024, le Swiss-European Mobility Programme SEMP est resté très populaire : plus de 10’500 étudiant-e-s, enseignant-e-s et personnel administratif ou académique des hautes écoles et des écoles supérieures ont saisi l’opportunité de réaliser un projet de mobilité. Si la croissance effective stagne en raison de la réduction du budget de mobilité, la demande, elle, reste importante.

Alliances « Universités européennes »
En 2024, trois hautes écoles supplémentaires ont rejoint l’initiative « Universités européennes », portant le nombre total d’institutions suisses participantes à 12. Cela correspond à plus de la moitié de toutes les hautes écoles universitaires et spécialisées de Suisse. Ces coopérations universitaires stratégiques à long terme offrent des programmes de mobilité innovants et jouent un rôle clé dans la construction de l’avenir de l’enseignement. Movetia soutient la participation suisse à ces alliances.

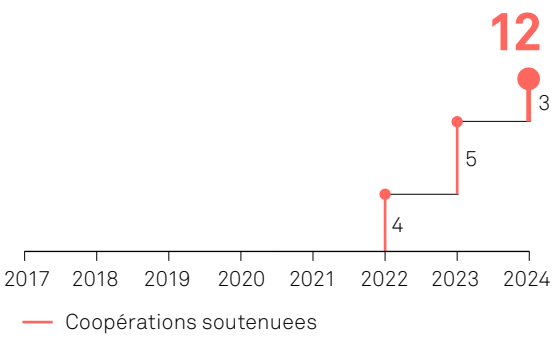

Stratégies de promotion et communication

Afin de promouvoir les échanges et de la mobilité en 2024, Movetia a travaillé sur deux projets principaux qui ont marqué l'année en termes de communication. 2024 a également été marquée par le lancement du nouveau site internet de Movetia.

2e Semaine nationale de l'échange

La manifestation a pour but de créer une fenêtre temporelle afin de faciliter la tenue des échanges de classes entre les régions linguistiques de Suisse. La 2e édition, qui s'est tenue du 18 au 22 novembre, a remporté un vif succès et permis de consolider le modèle lancé en 2023. Le partenariat avec la SSR SRG a été renouvelé et a contribué à offrir une large visibilité aux échanges qui ont eu lieu dans toute la Suisse.

Plus de
3500
élèves

175
classes

30
événements régionaux

4
régions linguistiques

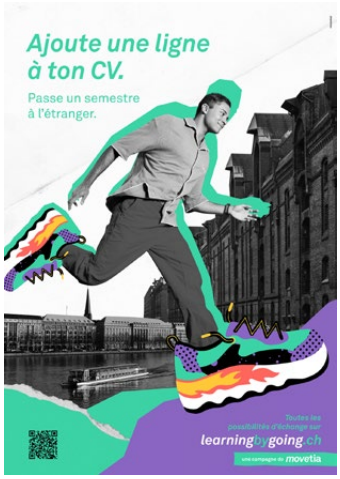

Campagne nationale pour stimuler la mobilité étudiante

Movetia s'est associée à la plupart des universités et hautes écoles du pays pour sensibiliser les jeunes à la plus-value d'un semestre d'échange à l'étranger. La campagne learningbygoing a été lancée fin octobre et a duré un mois. En plus de faire la promotion de la mobilité étudiante, elle a aussi permis de soigner le réseau des bureaux des relations internationales des hautes écoles, avec qui Movetia a été en contact étroit. La campagne a été déclinée en ligne et sur le terrain, via des formats digitaux et print.

33
hautes écoles participantes

Prise de position de **5** recteurs-rices

3
influenceurs-euses ambassadeurs-rices

3
régions linguistiques

Nouveau site internet

Movetia a lancé son nouveau site internet en novembre 2024. Complètement remaniée après 8 ans, la nouvelle version facilite l'expérience utilisateur-rice-s en regroupant les offres de soutien par groupe cible. Côté design, les couleurs et la police sont restées, mais la structure a été totalement repensée, afin de rendre l'information plus accessible. Ce projet particulièrement conséquent a été mené en collaboration avec l'agence Zeix et a nécessité d'importantes ressources à l'interne de Movetia, en termes rédactionnels notamment.

10'700
utilisateurs-rices par mois

3000
pages

300 articles sur
les échanges et la mobilité

23
offres de soutien

Réseaux et partenariats

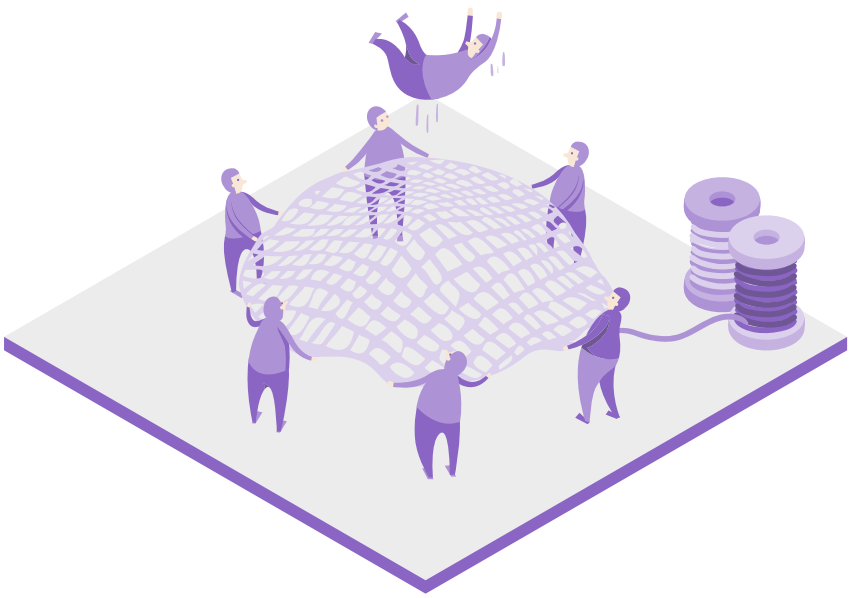

Le réseau est essentiel à la mobilité. Movetia s'engage aux côtés de ses partenaires pour faire progresser les échanges et la mobilité à tous les niveaux. Voici les principaux partenariats qui ont marqué 2024.

Partenariats nationaux

proEdu – Initiative « Oser l'échange »
Movetia collabore avec l'association proEdu, qui s'engage pour une école de qualité, au-delà des frontières linguistiques du pays. A travers l'initiative « Oser l'échange », Movetia et proEdu travaillent à la promotion des partenariats scolaires et de l'apprentissage en commun entre les différentes régions linguistiques du pays. Ce projet s'est poursuivi en 2024 avec une série de trois webinaires dédiés aux échanges entre élèves, entre enseignant-e-s et au développement d'un projet d'échange dans le cadre scolaire.

Label de l'échange
Projet pilote lancé en octobre 2024 par Movetia et le canton du Valais, le label de l'échange valorise les institutions scolaires et professionnelles, publiques ou privées, favorables à la mobilité. Gage de qualité selon les standards de Movetia, le label a récompensé quatre établissements lors de la Semaine de l'échange. En cas de bilan positif après un an, son extension nationale sera envisagée.

Réseaux et partenariats internationaux

Erasmus+
Le Conseil fédéral a achevé en décembre les négociations concernant la participation de la Suisse à Erasmus+ dans le cadre des accords bilatéraux entre l'Union européenne et la Suisse. A l'heure actuelle, 33 pays participent à ce programme d'éducation, le plus vaste visant à promouvoir la mobilité et la coopération en Europe et au-delà. Une réassociation permettrait à la Suisse d'accéder aux offres, au réseau et aux outils qu'offre Erasmus+ de manière illimitée, ce qui permettrait de gagner en efficacité par rapport à la situation actuelle.

Le Parlement doit encore statuer en 2026 sur le paquet d'accords avec l'Union européenne, dont fait partie Erasmus+. Movetia va entamer en 2025 la préparation du processus d'accréditation.

Swissnex
2024 a vu naître un nouveau partenariat entre Movetia et Swissnex, le réseau mondial qui relie la Suisse au reste du monde dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation. Ce partenariat permet aux acteurs-rices suisses du système de formation de bénéficier du réseau précieux de Swissnex pour développer des projets hors de l'Europe, qui impliquent des défis supplémentaires en raison des différences culturelles.

Swissnex met ainsi son expertise et son réseau sur ses différents sites (Etats-Unis, Brésil, Chine, Japon, Inde) à disposition pour toute demande de renseignements, de la réflexion à la mise en œuvre du projet.

Finances

Comptes annuels

Bilan (en CHF)

Actifs	**31.12.24**	**31.12.23**
Banque	6’284’958	12’134’718
Liquidités	**6’284’958**	**12’134’718**
Créances envers une organisation proche	–	27’563
Créances résultant de livraisons et de prestations	**–**	**27’563**
Autres créances à court terme	6’827	–
Comptes de régularisation actifs	222’332	3’314’366
Total Actifs circulants	**6’514’117**	**15’476’648**
Dépôt de garantie	147’049	146’736
Créances à long terme SEFRI	29’112’770	16’898’800
Créances à long terme	**29’259’818**	**17’045’536**
Mobilier, installations	117’192	108’993
Informatique, technologie de communication	109’085	11’664
Immobilisations corporelles meubles	**226’277**	**120’657**
Total Actifs immobilisés	**29’486’096**	**17’166’193**
Total Actifs	**36’000’213**	**32’642’841**

Passifs	**31.12.24**	**31.12.23**
Créanciers CHF	83’105	44’445
Créanciers EUR	–	3’569
Dettes résultant de subventions SEFRI	30’380’180	29’038’962
Dettes résultant de subventions OFC	2’196’877	1’623’741
Autres dettes de charges salariales	203’681	–
Dettes envers des tiers	9’019	8’382
Comptes de régularisation passifs	483’838	155’591
Provisions à court terme	221’196	234’699
Total Capital étranger à court terme	33’577’894	31’109’387
Dettes envers le SEFRI	–	–
Dettes envers l’OFC	2’418’735	1’076’039
Autres dettes à long terme	2’418’735	1’076’039
Total Capital étranger à long terme	2’418’735	1’076’039
Total Capital étranger	**35’996’629**	**32’185’426**
Capital de la fondation	200’000	200’000
Fonds de réserve d’exploitation	289’369	289’369
Perte au bilan	-485’785	-31’954
Bénéfice reporté	-31’954	-46’561
Résultat de l’exercice	-453’831	14’606
Total Capital propre	**3’584**	**457’415**
Total Passifs	**36’000’213**	**32’642’841**

Compte de résultat (en CHF)

	2024	2023
Produits d'exploitation SEFRI et OFC	50'353'342	60'242'485
Produits de tiers	136'371	283'143
Produits d'exploitation résultant de la vente de biens et de prestations de services	**50'489'714**	**60'525'628**
Charges des subventions du SEFRI et de l'OFC	-43'484'126	-54'411'000
Charges des subventions de tiers	-60'474	-56'585
Charges directes	**-43'544'601**	**-54'467'585**
Résultat brut après charges directes	**6'945'113**	**6'058'043**
Salaires	-4'496'206	-4'195'537
Charges salariales	**-4'496'206**	**-4'195'537**
AVS, AI, APG, AC, CAF	-365'785	-323'427
Institutions de prévoyance	-363'961	-341'229
Autres charges salariales	-81'423	-69'975
Cotisations sociales	**-811'169**	**-734'630**
Autres charges de personnel	-362'334	-227'644
Prestations de tiers et honoraires	-466'710	-460'719
Réaffectation interne	15'000	173'716
Charges de personnel y c. honoraires de tiers	**-6'121'418**	**-5'444'815**
Résultat brut après charges de personnel	**823'694**	**613'228**
Loyers de tiers	-317'281	-296'127
Produit de sous-location	0	43'027
Charges des locaux	**-317'281**	**-253'100**
ERR/charges de crédit-bail pour immobilisations corporelles meubles	-101'475	-42'072
Assurances choses, droits, taxes, autorisations	-3'061	-3'385
Matériel de bureau	-39'615	-33'930
Téléphone, port, fax	-13'605	-17'121
Frais administratifs	**-53'220**	**-51'051**
Frais informatiques	-479'282	-262'139
Frais informatiques	**-479'282**	**-262'139**
Publicité	-68'948	-42'750
Frais de publicité	**-68'948**	**-42'750**
Charges d'exploitation diverses	126	-243
Autres charges d'exploitation	**-1'023'141**	**-654'740**

	2024	2023
Résultat d'exploitation avant amortissements, résultat financier et impôts	**-199'447**	**-41'512**
Amortissements mobilier, installations	-41'060	-7'706
Amortissements informatique, technologie de communication	–	-614
Amortissements et corrections de valeur immobilisations corporelles meubles	-41'060	-8'320
Résultat d'exploitation avant résultat financier et impôts	**-240'507**	**-49'832**
Charges financières	-807	-321
Produits financiers	19'471	76'492
Résultat d'exploitation avant impôts	**-221'843**	**26'340**
Charges extraordinaires, ponctuelles ou hors période	-266'515	-12'948
Produits extraordinaires, ponctuels ou hors période	34'526	1'215
Résultat hors exploitation, extraordinaire, ponctuel ou hors période	**-231'988**	**-11'733**
Résultat de l'exercice	**-453'831**	**14'606**

Compte des flux monétaires (en CHF)

	2024	2023
Résultat de l'exercice	**-453'831**	**14'606**
Variation Corrections de valeur	41'060	8'320
Variation Provisions	1'329'193	-1'408'815
Variation Créances	-106	-27'512
Variation Comptes de régularisation actifs	3'112'710	-3'079'228
Variation Dettes à court terme	1'950'082	1'771'284
Variation Autres dettes à court terme provision pour loyers	0	-51'335
Variation Comptes de régularisation passifs	532'095	56'101
Charges hors période et extraordinaires sans incidence sur les liquidités (produits)	-10'713	0
Flux d'argent issu des activités de l'entreprise	**6'954'320**	**-2'731'184**
Variation Créances à long terme/dépôt de garantie de loyer	-313	-146'736
Variation Créances à long terme SEFRI	-12'213'970	-1'165'600
Investissements immobilisations corporelles meubles	-135'967	-91'554
Flux d'argent issu des investissements	**-12'350'250**	**-1'403'890**
Dissolution du fonds de réserve d'exploitation	0	0
Flux d'argent issu des activités de financement	**0**	**0**
Variation Liquidités	**-5'849'760**	**-4'120'467**
Variation Liquidités		
Début de l'exercice le 01.01.	12'134'718	16'255'186
Fin de l'exercice le 31.12.	6'284'958	12'134'718
Augmentation (diminution) des liquidités	**-5'849'760**	**-4'120'467**

Annexe aux comptes annuels 2024

1 Bases juridiques et organisation

1.1 But de la fondation

La fondation a pour but de promouvoir les échanges et la mobilité dans le domaine de la formation initiale et de la formation continue, et ce, au niveau national et international, tant dans le secteur scolaire que dans le secteur extrascolaire. Elle promeut, conformément aux mandats qui lui sont attribués, toute action de nature à soutenir et développer des projets et activités d'échanges et de mobilité.

Ces projets et activités sont destinés notamment aux étudiants et étudiantes, aux élèves, aux apprenants et apprenantes, aux jeunes en général, mais aussi aux enseignants et enseignantes, au personnel des institutions de formation et de la promotion de la jeunesse ainsi qu'aux professionnels et professionnelles. La fondation peut se voir confier des tâches en rapport avec ce but.

La fondation peut également, sur mandat, fonctionner comme agence nationale pour octroyer des contributions visant la réalisation et l'exécution du but précité. Dans le cadre du but défini, la fondation œuvre sur tout le territoire suisse et à l'étranger. Elle peut développer et diriger des projets d'envergure nationale et internationale.

La fondation a un caractère d'utilité publique, elle ne poursuit aucun but lucratif et ne vise aucun gain. La fondatrice se réserve expressément le droit de modifier le but de la fondation en vertu de l'article 86a CC.

1.2 Acte de fondation et règlementse

Acte de fondation du 24 mars 2016

Règlement financier et du droit de signature du 1er décembre 2016

Règlement relatif aux rémunérations du 1er décembre 2016

Règlement du personnel du 1er avril 2016

1.3 Organes et autorisation de signer/durée de la période administrative (c = collective à deux)

Conseil de fondation	Fonction	Pouvoir de signature
Rémy Hübschi, Bremgarten b. Bern	Président	c
Carine Bachmann, Genève	Vice-présidente	c
Astrid Wüthrich, Berne	Membre	c
Susanne Hardmeier Stahl, Berne	Membre	c
Directeur		
Olivier Tschopp, Delémont		c
Organe de révision		
BDO AG, Hodlerstrasse 5, 3011 Berne		

2 Nombre de postes en équivalents plein temps (EPT)

La fondation occupait en 2024 moins de 50 employés et employées en moyenne annuelle (en EPT).

3 Principes d'établissement des comptes et d'évaluation

La comptabilité, l'établissement du bilan et l'évaluation se fondent sur les prescriptions de l'art. 957 et ss du Code des obligations relatif à la comptabilité commerciale. (En cas d'entreprise exploitée en la forme commerciale; selon les dispositions du droit des sociétés anonymes). Les comptes annuels composés du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe donnent un aperçu aussi fidèle que possible de la situation économique de la fondation.

En vertu de l'art. 962, al. 1, ch. 3 du Code des obligations, les comptes annuels pour l'exercice sous revue et de l'exercice précédent auraient dû être établis selon les Swiss GAAP RPC.

Ce changement ne sera toutefois mis en œuvre qu'en 2025. L'application des Swiss GAAP RPC pour les comptes annuels 2024 n'aurait pas eu d'influence significative sur le résultat annuel, car les mêmes principes d'évaluation et de présentation des comptes sont appliqués pour chaque poste du bilan tant selon le Code des obligations que selon les Swiss GAAP RPC.

Sans la garantie financière des autorités fédérales SEFRI et OFC, Movetia serait surendettée à hauteur de TCHF 457 (SEFRI) et de TCHF 408 (OFC) au 31 décembre 2024. Dans leurs e-mails respectifs du 28 octobre 2025 et du 24 octobre 2024, le SEFRI et l'OFC ont confirmé leur intention de mettre les fonds nécessaires à la poursuite de l'activité de la fondation à la disposition de celle-ci à hauteur de TCHF 457 (SEFRI) et de TCHF 408 (OFC). La décision formelle entérinant cette garantie sera rendue après l'approbation des comptes annuels par le Conseil de fondation. Le Conseil de fondation a établi les comptes annuels en supposant la poursuite de Movetia sur la base de cette garantie écrite.

4 Explications relatives aux comptes annuels

Les mêmes principes de présentation et d'évaluation que l'année précédente ont été appliqués.

4.1 **Bilan** (explication des principaux postes)

4.1.1 **Actifs circulants** (en CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
Liquidités (banque)	6'284'958	12'134'718
Créances	6'827	27'563
Comptes de régularisation actifs:	222'332	3'314'366
Dont compte de contrôle des indemnités journalières	20'675	0
Dont charges payées de l'année suivante	62'657	182'117
Dont produits non encore perçus	139'000	3'132'249

Les liquidités comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois (y compris les dépôts à terme) et qui constituent des placements financiers convertibles en espèces à tout moment. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Les créances de CHF 6'827 concernent l'impôt anticipé, celles de CHF 20'675 le compte de contrôle des indemnités journalières encore dues.

Les produits non encore perçus se composent principalement des fonds du SEFRI et de l'OFC qui ne seront versés qu'en janvier 2025.

4.1.2 **Actifs immobilisés** (en CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
Dépôt de garantie	147'049	146'736
Créances à long terme SEFRI:	29'112'770	16'898'800
dont moyens financiers Appel à projets 2024	12'213'970	0
dont moyens financiers Appel à projets 2023	8'728'000	8'728'000
dont moyens financiers Appel à projets 2022	8'170'800	8'170'800

En 2023, une caution a été payée à l'établissement financier UBS pour la location des nouveaux locaux à Berne.

Mobilier/installations et informatique

Valeur d'acquisition	01.01.2024	+	-	31.12.2024
Mobilier + installations	116'700	29'984	–	146'684
Machines de bureau, informatique, technologie de communication	12'278	116'696	–	128'974
Total	**128'977**	**146'680**	**–**	**275'657**
Correction de valeur cumulée				
Mobilier + installations	-7'706	–	-21'785	-29'491
Machines de bureau, informatique, technologie de communication	-614	–	-19'275	-19'889
Total	**-8'320**	**–**	**-41'060**	**-49'380**
Valeurs comptables nettes				
Mobilier + installations	108'993	29'984	-21'785	117'192
Machines de bureau, informatique, technologie de communication	11'664	116'696	-19'275	109'085
Total	**120'657**	**146'680**	**-41'060**	**226'277**

4.1.3 **Fonds de tiers à court terme** (en CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
Dettes du SEFRI:	30'380'180	29'038'962
Enseignement tertiaire	17'849'812	17'213'143
Enseignement scolaire	3'141'185	2'244'707
Formation professionnelle	7'223'054	7'478'917
Activités de jeunesse	1'582'505	1'623'638
Formation des adultes	583'624	478'557

Les dettes du SEFRI sont constituées de subventions de projets en cours au niveau international. Ces projets se répartissent dans plusieurs catégories (KA1, KA2, etc.). Les projets encore en cours appartiennent aux appels à projets de 2021, 2022, 2023 et 2024.

	31.12.2024	31.12.2023
Dettes de l'OFC:	2'196'877	1'623'741
Echange de classes	1'252'848	510'565
NABB	347'208	497'043
NEA et SIA	395'513	276'332
NALE	201'308	339'800

Les dettes de l'OFC sont constituées de subventions de projets en cours au niveau national. Les projets encore en cours appartiennent aux appels à projets de 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024.

	31.12.2024	31.12.2023
Charges sociales:	-203'681	168
Compte AVS, AC, AI, APG	-17'646	0
Compte CAF	-4'336	0
Compte LPP	-168'830	168
Compte LAA	-6'626	0
Compte IJM	-5'964	0
Compte d'impôts à la source	-279	0

	31.12.2024	31.12.2023
Dettes envers d'autres projets	9'019	8'382

Les dettes envers d'autres projets concernent des liquidités de petits projets encore en cours d'autres institutions.

	31.12.2024	31.12.2023
Provisions à court terme:	221'196	234'698
Provision pour horaires variables et vacances du personnel	179'960	166'457
Provision pour projet spécial de la fondation Mercator	41'236	68'241

	31.12.2024	31.12.2023
Comptes de régularisation passifs:	483'838	155'591
Dont factures payées l'année suivante	147'025	155'591
Dont régularisation Salesforce	336'813	0

4.1.4 **Capital étranger à long terme** (en CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
Dettes envers le SEFRI	–	–

	31.12.2024	31.12.2023
Dettes envers l'OFC	2'418'735	1'076'039

Les dettes envers l'OFC sont constituées de fonds des années passées qui n'ont pas été utilisés et qui sont donc comptabilisés dans les provisions en tant que fonds affectés.

4.1.5 **Dettes portant intérêt**

Il n'existe pas de dettes portant intérêt.

4.2 **Compte de résultat** (explication des principaux postes)

4.2.1 **Produits de contributions** (en CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
Produits des subventions du SEFRI	37'653'714	49'165'400
Produits PAL	193'628	191'085
Produits des subventions de l'OFC	5'200'000	3'550'000
Produits des mesures d'accompagnement du SEFRI	1'475'000	1'695'600
Produits des moyens d'exploitation du SEFRI	4'191'000	3'931'000
Produits des moyens d'exploitation de l'OFC	1'640'000	1'709'400
Produits du projet de l'OFAS	100'000	100'000
Produits de la fondation Mercator	0	178'747
Autres produits	36'371	4'396

4.2.2 **Charges de subventions** (en CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
Charges des subventions du SEFRI	37'653'714	49'165'400
Charges des subventions de l'OFC	4'792'000	3'550'000
Charges des mesures d'accompagnement du SEFRI	1'038'412	1'695'600
Charges des subventions de l'OFAS	30'488	20'685
Charges de la classe d'école Suisse-Inde	-3'029	35'900
Autres charges de subventions	33'016	0

4.2.3 **Charges de personnel** (en CHF)

	31.12.2024	31.12.20233
Coûts salariaux	4'496'206	4'195'537
Cotisations sociales	811'169	734'630
Autres charges de personnel	362'334	227'644
Prestations de tiers et honoraires	466'710	460'719
Réaffectation interne	-15'000	-173'716

Les coûts salariaux comprennent les salaires bruts, la prime d'ancienneté, les prestations d'assurances sociales et l'augmentation/la diminution de la provision pour horaires variables et vacances.

Les autres charges de personnel comprennent les frais de personnel et les frais de formation continue.

Les prestations de tiers et honoraires comprennent les charges de prestations de services, les coûts de divers projets, les prestations à des tiers, divers conseils et frais de communication ainsi que diverses charges des mesures d'accompagnement nationales.

La réaffectation interne correspond aux frais de personnel survenus lors de mesures d'accompagnement internationales.

4.2.4 **Charges des locaux** (en CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
Loyer de tiers	317'281	296'127
Produit de sous-location	0	-43'027

Le bail de Soleure est arrivé à échéance en juillet 2023. La sous-location d'une partie des locaux de la Dornacherstrasse à Soleure a été payée par la Fondation ch. Depuis juillet 2023, Movetia loue une surface locative pour son nouveau site à Berne.

4.2.5 **Frais informatiques** (en CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
Charges informatiques:	479'282	262'139
CRM	31'557	27'529
Coûts de licence	50'679	14'607
Maintenances de logiciel/matériel	397'047	220'003

4.2.6 **Frais de publicité** (en CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
Charges de publicité:	68’948	42’750
Imprimés et matériel publicitaires	19’481	47’564
Salons professionnels, expositions	0	27’013
Frais de voyage	741	822
Evénements clientèle	0	857
Traductions	48’726	-33’506

4.2.7 **Autres charges** (en CHF)

	31.12.2024	31.12.2023
Charges financières	807	321
Produits financiers	19’471	76’492
Produit extraordinaire	34’526	1’215
Charges extraordinaires	266’515	12’948

Les produits financiers sont constitués des intérêts positifs perçus sur les comptes bancaires.

Le produit extraordinaire provient d’un paiement de l’assurance SWICA (excédent de participation du 1.1.2020 au 31.12.2022).

Les charges extraordinaires sont dues au reclassement des coûts pour Salesforce et le déménagement en 2023.

5 Informations légales selon l’art. 663b du Code des obligations

(pour entreprise exploitée en la forme commerciale)
Le Conseil de fondation procédera à une évaluation des risques en 2025.

6 Etat des commandes et des mandats

Non pertinent pour notre modèle d’affaires. Le financement est réglé à travers le message FRI et le message Culture 2021–2025.

7 Activités de recherche et de développement

Il n’existe pas d’activités de recherche et de développement.

8 Honoraires de l’organe de révision

Pour l’année sous revue, les frais de l’organe de révision (BDO AG, Berne) se sont élevés à CHF 15’000.

9 Evénements survenus après la date de clôture

Aucun événement de nature à influencer la pertinence des comptes annuels 2024 n’est survenu depuis la date de clôture du bilan.

10 Perspectives

Forme juridique: il reste à savoir si la fondation de droit privé (FPEM) sera transformée en établissement de droit public de la Confédération (Movetia) en 2025.

Tel. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO AG
Hodlerstrasse 5
3001 Bern

BERICHT DER REVISIONSSTELLE

An den Stiftungsrat der Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM)

Bericht zur Prüfung der Jahresrechnung

Prüfungsurteil

Wir haben die Jahresrechnung der Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM) (die Stiftung) – bestehend aus der Bilanz zum 31. Dezember 2024, der Erfolgsrechnung und der Geldflussrechnung für das dann endende Jahr sowie dem Anhang – geprüft.

Nach unserer Beurteilung entspricht die beigefügte Jahresrechnung dem schweizerischen Gesetz und der Stiftungsurkunde sowie dem Stiftungsreglement.

Grundlage für das Prüfungsurteil

Wir haben unsere Abschlussprüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz sowie den Schweizer Standards zur Abschlussprüfung (SA-CH) durchgeführt. Unsere Verantwortlichkeiten nach diesen Vorschriften und Standards sind im Abschnitt "Verantwortlichkeiten der Revisionsstelle für die Prüfung der Jahresrechnung" unseres Berichts weitergehend beschrieben. Wir sind von der Stiftung unabhängig in Übereinstimmung mit den schweizerischen gesetzlichen Vorschriften und den Anforderungen des Berufsstands. Wir haben auch unsere sonstigen beruflichen Verhaltenspflichten in Übereinstimmung mit diesen Anforderungen erfüllt.

Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise ausreichend und geeignet sind, um als eine Grundlage für unser Prüfungsurteil zu dienen.

Hervorhebung eines Sachverhalts

Wir machen auf Angabe Ziff. 3 im Anhang zur Jahresrechnung aufmerksam, welche den angewendeten Rechnungslegungsstandart beschreibt, sowie dass die Stiftung ohne die finanzielle Zusicherung des Staatssekretariats für Bildung, Forschung und Innovation (SBFI) und des Bundesamt für Kultur (BAK) im Betrag von TCHF 457 (SBFI) und TCHF 408 (BAk) per 31. Dezember 2024 überschuldet wäre. Wie im Anhang zur Jahresrechnung erläutert, liegt eine entsprechende schriftliche Zusicherung dieser Bundesstellen vor. Die formelle Verfügung wird nach Genehmigung der Jahresrechnung durch den Stiftungsrat erlassen. Unser Prüfungsurteil ist nicht modifiziert in Bezug auf diesen Sachverhalt.

Verantwortlichkeiten des Stiftungsrats für die Jahresrechnung

Der Stiftungsrat ist verantwortlich für die Aufstellung einer Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und der Stiftungsurkunde sowie dem Stiftungsreglement und für die internen Kontrollen, die der Stiftungsrat als notwendig feststellt, um die Aufstellung einer Jahresrechnung zu ermöglichen, die frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist.

Bei der Aufstellung der Jahresrechnung ist der Stiftungsrat dafür verantwortlich, die Fähigkeit der Stiftung zur Fortführung der Geschäftstätigkeit zu beurteilen, Sachverhalte im Zusammenhang mit der Fortführung der Geschäftstätigkeit – sofern zutreffend – anzugeben sowie dafür, den Rechnungslegungsgrundsatz der Fortführung der Geschäftstätigkeit anzuwenden, es sei denn, der Stiftungsrat beabsichtigt, entweder die Stiftung zu liquidieren oder Geschäftstätigkeiten einzustellen, oder hat keine realistische Alternative dazu.

BDO AG, mit Hauptsitz in Zürich, ist die unabhängige, rechtlich selbstständige Schweizer Mitgliedsfirma des internationalen BDO Netzwerkes.

Tel. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO AG
Hodlerstrasse 5
3001 Bern

Verantwortlichkeiten der Revisionsstelle für die Prüfung der Jahresrechnung

Unsere Ziele sind, hinreichende Sicherheit darüber zu erlangen, ob die Jahresrechnung als Ganzes frei von wesentlichen falschen Darstellungen aufgrund von dolosen Handlungen oder Irrtümern ist, und einen Bericht abzugeben, der unser Prüfungsurteil beinhaltet. Hinreichende Sicherheit ist ein hohes Mass an Sicherheit, aber keine Garantie dafür, dass eine in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den SA-CH durchgeführte Abschlussprüfung eine wesentliche falsche Darstellung, falls eine solche vorliegt, stets aufdeckt. Falsche Darstellungen können aus dolosen Handlungen oder Irrtümern resultieren und werden als wesentlich gewürdigt, wenn von ihnen einzeln oder insgesamt vernünftigerweise erwartet werden könnte, dass sie die auf der Grundlage dieser Jahresrechnung getroffenen wirtschaftlichen Entscheidungen von Nutzern beeinflussen.

Eine weitergehende Beschreibung unserer Verantwortlichkeiten für die Prüfung der Jahresrechnung befindet sich auf der Webseite von EXPERTsuisse:
http://expertsuisse.ch/wirtschaftspruefung-revisionsbericht. Diese Beschreibung ist Bestandteil unseres Berichts.

Bericht zu sonstigen gesetzlichen und anderen rechtlichen Anforderungen

In Übereinstimmung mit Art. 83b Abs. 3 ZGB in Verbindung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und PS-CH 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Stiftungsrats ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Wir empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Wir weisen darauf hin, dass die Stiftung Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM) gem. Art. 962 Abs. 1 Ziff. 3 OR keine Jahresrechnung nach einem anerkannten Standard zur Rechnungslegung erstellt hat.

Zudem wurde entgegen den Bestimmungen von Art. 958 Abs. 3 OR die Jahresrechnung nicht innerhalb von sechs Monaten dem Stiftungsrat zur Genehmigung vorgelegt.

Bern, 5. November 2025

BDO AG

Stephan Rohrbach

Zugelassener Revisionsexperte

ppa. Maik Morf

Leitender Revisor
Zugelassener Revisionsexperte

Beilagen:
Jahresrechnung

BDO AG, mit Hauptsitz in Zürich, ist die unabhängige, rechtlich selbstständige Schweizer Mitgliedsfirma des internationalen BDO Netzwerkes.